



Département de la Conformité

## 1. Objet

L'objectif de cette procédure est de définir quelles situations sont susceptibles de constituer un conflit d'intérêts, comment elles doivent être gérées et d'établir des contrôles pour atténuer les risques que l'existence de conflits d'intérêts peut présenter dans les activités commerciales de l'entreprise.

## 2. Portée

Cette procédure s'applique à toutes les personnes travaillant dans l'une des sociétés du groupe Aqualia, y compris les succursales, ainsi qu'aux sociétés détenues et aux entreprises dans lesquelles Aqualia a le contrôle et à la mise en œuvre d'un modèle de conformité basé sur le modèle Aqualia. a été approuvé par leur conseil d'administration ou leur comité de direction.

## 3. Documents à consulter

Code d'éthique et de conduite de FCC

Politique Compliance de FCC

Politique Anti-corruption de la FCC

Politique de FCC en matière de dons

Politique d'appel d'offres de FCC

Politique relative aux agents de FCC

Procédure de recrutement pour les zones nationales et internationales d'Aqualia

## 4. Terminologie

**Conflit d'intérêts** : s'entend de la situation dans laquelle se trouve un employé d'Aqualia dont l'action, au nom du Groupe de sociétés, peut entrer en collision avec (ou être influencée par) son propre intérêt ou celui d'une personne avec laquelle il est liées, affectant potentiellement à la fois l'intégrité de ses décisions et la prédominance des intérêts d'Aqualia.

**Personnes liées** : Sont considérées comme des personnes liées :

- Le conjoint ou la personne ayant une relation affective similaire
- Les ascendants, descendants et frères et sœurs de l'employé ou du conjoint (ou de la personne ayant une relation d'affectivité similaire) de l'employé.
- Des relations amicales susceptibles d'affecter l'objectivité professionnelle et le devoir d'agir dans le meilleur intérêt du Groupe.

## 5. Considérations générales

Un conflit d'intérêts peut se matérialiser lorsque des facteurs (tels que des relations personnelles ou des intérêts économiques) influent sur le niveau d'objectivité, de neutralité ou d'indépendance d'un travailleur, mettant en péril sa capacité d'agir conformément à ses obligations et devoirs professionnels.

Il est important de souligner que la simple existence d'un conflit d'intérêts dans l'exercice de l'activité professionnelle n'implique pas, a priori, un comportement répréhensible ou punissable. Cependant, les situations de conflits d'intérêts mal identifiés et non gérés peuvent mettre en péril l'intégrité de l'entreprise (et de l'employé lui-même).

Les conflits d'intérêts peuvent être :

- **Réel**, lorsqu'il existe un intérêt particulier susceptible d'influencer indûment l'exercice de leurs fonctions et responsabilités professionnelles.
- **Potentiel**, lorsque la personne a un intérêt particulier qui pourrait influencer la prise de décision à partir du poste qu'elle occupe dans l'exercice de ses fonctions professionnelles, mais que cette situation ne s'est pas encore produite.
- **Apparemment**, lorsque la personne n'a pas de conflit d'intérêts – ni réel ni potentiel – mais qu'une tierce personne pourrait conclure, raisonnablement et même si ce n'est que provisoirement, que c'est le cas. Un conflit d'intérêts est apparent lorsqu'il est résolu simplement en offrant tous les renseignements nécessaires pour démontrer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts réel ou potentiel. Bien qu'un conflit d'intérêts apparent ne soit pas exactement un risque de responsabilité, il peut entraîner des risques de réputation pour l'entreprise, il est donc toujours nécessaire de les détecter et d'offrir les informations nécessaires pour clarifier la situation en toute transparence.

De plus, pour comprendre comment une situation de conflit d'intérêts peut naître, nous devons connaître les facteurs qui donnent lieu à ces situations, tels que :

- **Facteurs externes** : relatifs à la relation que l'employé d'Aqualia entretient avec le tiers, ils peuvent être :
  - Famille : conjoint, partenaire, parent par consanguinité ou par alliance.
  - Economique : participation économique / contrôle d'une société.
  - Autres : dans certaines circonstances, il peut y avoir un conflit d'intérêts avec des personnes avec lesquelles vous entretenez une relation affective étroite ou des relations familiales autres que celles décrites ci-dessus.
- **Facteurs internes** : liés à l'organisation de l'entreprise, ils peuvent être :
  - Dépendance hiérarchique inadéquate, par exemple, qu'un domaine de contrôle interne dépend d'une orientation commerciale.
  - Mener des activités qui entrent en conflit.

## 5.1. Cas pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts

Des conflits d'intérêts peuvent survenir dans de nombreuses circonstances, et il n'est pas possible de fournir une liste exhaustive de tous les cas. Cependant, voici quelques exemples, y compris, mais sans s'y limiter, des situations qui peuvent mener à un conflit d'intérêts potentiel :

- Participer, directement ou par l'intermédiaire d'une personne apparentée, à toute transaction ou opération de l'Organisation.
- Avoir la capacité de décider, de négocier ou de formaliser des contrats au nom de l'une des sociétés du Groupe AQUALIA avec des personnes liées ou avec des entités juridiques dans lesquelles l'employé, directement ou par l'intermédiaire d'une personne liée, a des intérêts économiques ou personnels.
- Être directement ou par l'intermédiaire d'une personne liée, d'un actionnaire important, d'un administrateur, d'un administrateur, d'un gestionnaire, etc., de clients, de fournisseurs ou de concurrents directs ou indirects de l'une des sociétés du Groupe FCC.
- Recevez des commissions, des rabais, des cadeaux ou d'autres services qui ne sont pas autorisés conformément à la Politique de FAC en matière de cadeaux.
- Avoir à superviser le travail ou l'exécution de personnes liées.
- Que le décideur dans un processus d'appel d'offres est une personne liée
- Dans le cadre d'un audit, d'un examen par un organisme de réglementation ou un superviseur, la personne ou les composantes de leurs équipes étaient une personne liée.
- L'accès aux positions dépendantes, hiérarchiques ou fonctionnelles d'une personne ayant des liens familiaux est une relation d'affectivité étroite.

## 6. Gestion des conflits d'intérêts

### 6.1. Identification des conflits d'intérêts

Sur une base annuelle, le Département de la conformité demandera une déclaration de conflit d'intérêts pour toutes les personnes dont le poste dans Aqualia implique la représentation de la société dans les conseils d'administration, les comités de direction, les entités publiques, etc. et / ou ont la capacité de décider de l'embauche de tiers et, dans tous les cas, à partir du poste de directeur d'usine dans l'organigramme de l'entreprise.

Afin de préparer chaque campagne annuelle, le Service Compliance sollicitera la collaboration du reste des secteurs de direction et d'activité de l'entreprise pour identifier toutes les personnes susceptibles de remplir la déclaration.

La déclaration sera faite par des moyens télématiques et dans laquelle chaque personne devra préciser dans un délai d'un mois, à compter du début de la campagne qui sera dûment communiquée à quiconque est affecté, s'il existe ou croit qu'il peut y avoir un conflit d'intérêts dans le développement de leurs activités dans l'entreprise, devoir décrire la situation spécifique si c'est le cas. En outre, cette déclaration demandera le renouvellement de l'adhésion au Code d'éthique et de conduite de la FCC.

Indépendamment de cette déclaration annuelle, dans le **cas où un employé a connaissance ou a des doutes sur l'existence éventuelle d'un conflit d'intérêts (réel, potentiel ou apparent), il doit immédiatement communiquer ou consulter le service de conformité verbalement ou par le biais du [aqualiacumplimiento@fcc.es](mailto:aqualiacumplimiento@fcc.es) courrier électronique.** En cas de conflit d'intérêts réel, il doit également en informer son supérieur hiérarchique (sauf si le supérieur hiérarchique est également concerné par le conflit qui, à son tour, informera son supérieur).

En outre, avant le début de toute relation de travail, une déclaration responsable doit être faite informant de l'existence d'éventuels conflits d'intérêts tant de la part des responsables de l'embauche que des candidats sélectionnés.

## 6.2. Traitement des conflits d'intérêts identifiés

Une fois les conflits d'intérêts possibles identifiés, le service de conformité procédera à une évaluation de chacun d'entre eux afin de déterminer s'il s'agit de conflits apparents, potentiels ou réels, afin d'établir le traitement le plus approprié pour chaque cas, en pouvant, selon le cas, établir un plan d'action pour l'atténuation desdits risques de conflit d'intérêts avec le supérieur hiérarchique de la personne qui l'a déclaré.

En général, **tout employé qui identifie qu'il peut être affecté dans une situation de conflit d'intérêts est tenu de s'abstenir ou de s'inhiber immédiatement dans cette activité, ce projet ou cette négociation et de le communiquer** comme établi au point précédent.

## 6.3. Traitement préventif des conflits d'intérêts

Dans le cadre de l'approche basée sur les risques du protocole de conformité d'Aqualia, une série de contrôles ont été mis en œuvre visant à atténuer les risques de conformité liés aux conflits d'intérêts. Ces contrôles sont obligatoires et sont contrôlés par le Service Compliance :

- Séparation des tâches : entre les activités critiques telles que la comptabilité et la trésorerie.
- Exigence de signature conjointe pour certaines opérations telles que la signature de contrats ou le déblocage de paiements.
- Limitation des pouvoirs en fonction des montants de l'opération (signature de contrats, demande de commandes et paiement).
- En outre, Aqualia mène des actions périodiques de formation et de sensibilisation sur les conflits d'intérêts afin de clarifier les concepts et d'établir une culture éthique et de conformité en matière de conflits d'intérêts.

## 7. Conservation des dossiers et des documents

Tous les documents et dossiers découlant de cette procédure, y compris leurs mises à jour, doivent être archivés pendant une période d'au moins 15 ans, sous la responsabilité du chef de la conformité ou du responsable de la conformité local, selon le cas.

## 8. Formats

Formulaire.0 4.01 – Déclaration annuelle de conflit d'intérêts

## 9. Suivi des modifications apportées aux documents

<b>VERSION</b>	<b>DATE</b>	<b>MODIFICATION</b>	<b>AUTEUR</b>	<b>APPROUVÉ PAR</b>
01	Avril 2023	Nouveau document	Département de la compliance	PDG Aqualia
02	Avril 2025	Section 3. La politique de conformité est incluse. Section 4. Les amis sont inclus en tant que personnes liées conformément à la nouvelle version du Code d'éthique et de conformité.	Département de la compliance	PDG Aqualia